

# AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN HYGIÈNE DU TRAVAIL

**26 ET 27 NOVEMBRE 2025**



Au Québec comme ailleurs, les organisations font face à des situations qui exigent une approche efficace de résolution des problèmes de santé et de sécurité du travail. Aux prises avec des agents chimiques, biologiques ou physiques qui peuvent nuire à la santé des travailleurs, les professionnels œuvrant dans de nombreux milieux de travail se trouvent parfois démunis lorsqu'ils sont confrontés à ces types de contaminant. Par quel bout commencer ? Quelle approche faut-il privilégier pour véritablement cerner le problème et apporter des solutions efficaces ? Comment lire, interpréter et utiliser avec discernement les articles du Règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST) ? Quels outils ai-je à ma disposition ? Avec qui échanger et à qui demander conseil ?

Cette formation est une occasion d'obtenir des réponses à ces questions et à vos préoccupations relatives à l'hygiène du travail.



**PRÉSENTIEL**  
Dix30 à Brossard  
VIA REM



**DURÉE**  
2 sessions de 7 heures  
8h à 17h



**FORMATRICE**  
Isabelle Perreault 

## OBJECTIFS

À la fin de cette session, vous serez en mesure :

- D'avoir une meilleure compréhension des connaissances relatives aux principaux champs d'intervention de l'hygiène du travail;
- De mieux connaître la démarche et les méthodes que l'hygiéniste du travail utilise lors de l'évaluation de l'exposition des travailleurs et de la maîtrise des risques associés aux principaux agents agresseurs;
- De mieux connaître les nombreux outils mis à votre disposition, ainsi que les organismes et agences qui peuvent vous aider et vous supporter dans vos actions;
- D'être mieux préparé à faire face aux problématiques soulevées par la présence de contaminants chimiques, biologiques et physiques dans le milieu de travail.

## CONTENUS

Module 1	L'évaluation de l'exposition; les stratégies et les calculs en fonction des caractéristiques des contaminants et de l'exposition des travailleurs.
Module 2	La maîtrise du risque; établir les priorités, la ventilation locale et générale, principes et normes à respecter, les mesures organisationnelles, les appareils de protection respiratoire et la protection cutanée.
Module 3	Gaz, vapeurs et aérosols; les dossiers préoccupants, amiante, béryllium, silice, moisissures et les sensibilisants respiratoires et cutanés, les valeurs d'exposition admissibles du RSST et les techniques d'échantillonnage.
Module 4	Bruit et contrainte thermique; les calculs d'exposition, les valeurs limites admissibles et les principes de maîtrise de l'exposition des travailleurs.

### Tarifs

Catégorie	Coût
Tarif de base (public)	1 000\$
Membre individuel de l'AQHSST	650\$
Membre employeur de l'AQHSST De base pour le 1er participant	730\$
Membre employeur de l'AQHSST (Participants supplémentaires 2 à 5) Rabais 10%	657\$/p.
Membre étudiant de l'AQHSST	360\$

**Inscription**

